Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 35/1944 (1944)

Artikel: Un aspect de l'éducation antialcoolique : action sur l'adolescence
Autor: Gribling, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-113142

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un aspect de l'éducation antialcoolique

ACTION SUR L'ADOLESCENCE

La sobriété des jeunes gens entre 15 et 20 ans.

Est-il opportun de parler de la sobriété des jeunes ? On entend proclamer communément : La jeunesse boit moins qu'autrefois. Nous n'avons plus le spectacle écœurant de gamins à peine émancipés qui font le tour des cabarets. Les sociétés d'étudiants s'occupent de choses plus sérieuses. Les sports, l'école de recrues, les boissons sans alcool, le mouvement d'abstinence, le goût de la nature et d'autres facteurs encore ont bien amélioré les choses. La partie de la sobriété est définitivement gagnée.

Ces constatations optimistes semblent répondre aux faits. Depuis le début de ce siècle, l'action antialcoolique s'est préoccupée de la préservation des jeunes. L'engouement pour la culture corporelle détourne provisoirement du cabaret et favorise la sobriété. Les mouvements de jeunesse sont en général hostiles aux mœurs alcooliques d'autrefois, et plusieurs se sont faits les promoteurs de l'abstinence. Bref, *le monde moderne paraît plus sympathique à un renouveau durable de la sobriété.*

Mais la lutte antialcoolique (car c'est encore une lutte, quoique ce terme belliqueux ne plaise pas à tout le monde) partage le sort de toute action guerrière ; elle reste exposée à toutes les vicissitudes des batailles et se trouve en face d'un ennemi habile à se dissimuler. L'alcoolisme, longtemps un monstre à cornes terribles, s'est mué en une bête à griffes rétractiles. Le monstre de l'ivrognerie soûlait sa victime et la dégradait à tel point que la jeunesse s'en détournait avec horreur et dégoût. Les Spartiates enivraient les ilotes pour inspirer à leurs enfants une crainte salutaire du mal. A défaut de serfs spartiates, ce sont des citoyens libres qui, quoique plus rarement que dans le passé, montrent aux jeunes toute l'abjection des abus grossiers.

Mais, en général, l'alcoolisme s'est civilisé. Plus élégant et plus subtil que son brutal ancêtre, il anesthésie sa victime à petites doses fréquentes. Il faut connaître cet aspect actuel du danger

alcoolique pour voir clair dans le problème de la sobriété des jeunes. C'est une enquête du Dr M. Roch, professeur de clinique médicale à Genève, qui a nettement caractérisé l'alcoolisme moderne à la suite des constatations faites de 1933 à 1936 sur 2075 hommes soignés à l'hôpital cantonal. 48,2 % de ces malades étaient atteints d'alcoolisme, dont 18,9 % nettement et 29,3 % gravement. Le Dr M. Roch fait la remarque importante suivante :

« En recherchant les causes de l'alcoolisme, j'ai été frappé du nombre relativement faible de véritables ivrognes même parmi les grands alcooliques. L'ivrogne me paraît devenir de plus en plus rare, sans que diminue l'imprégnation habituelle de la population. C'est pourquoi il importe de répandre cette vérité : qu'on devient alcoolique à coup sûr par des excès habituels, même sans s'être jamais véritablement enivré. »

A la remarque du Dr Roch fait suite une déclaration récente d'évêques canadiens :

« L'alcoolisme proprement dit est un état, un état morbide, qui résulte de l'usage habituel des boissons alcooliques même à dose modérée. Sans toujours produire l'ivresse, il est dans la plupart de ses conséquences plus funeste que l'ivrognerie... Cet alcoolisme n'est pas provoqué par les seules eaux-de-vie, mais par toutes boissons, même celles dites hygiéniques, qui contiennent une proportion d'alcool. »

Cette notion scientifique de l'alcoolisme est loin d'être admise et comprise par tous les gens instruits, même par tous les professionnels de la santé. Les observations du Dr Roch ont été faites sur des adultes. Quand il s'agit de jeunes, il faut y regarder de plus près encore. La commission romande d'hygiène alimentaire écrit :

« Il convient d'établir en principe que les boissons alcooliques sont dangereuses à l'âge où l'organisme croît, où l'individualité se crée, le système nerveux étant alors particulièrement vulnérable. »

Si l'on envisage la situation actuelle à la lumière de ces vérités, on doit, sans minimiser certains progrès réjouissants, admettre qu'*il y a un alcoolisme juvénile*. La même commission d'hygiène

« met en garde contre ces réunions mondaines et ces parties de plaisir auxquelles la jeunesse est conviée et qui sont trop souvent largement arrosées. Les statistiques scolaires sont d'une redoutable sévérité à l'égard des élèves qui usent d'une façon régulière ou trop fréquente ou trop abondante de breuvages alcooliques, et la responsabilité des parents est gravement engagée dans un grand nombre d'insuccès ».

Les évêques du Canada cités plus haut déplorent l'usage de plus en plus fréquent de boissons alcooliques chez les jeunes gens, voire chez les femmes et les jeunes filles, et ils ajoutent :

« Du côté féminin comme du côté masculin, ce qui aggrave à l'heure actuelle cette alcoolisation insidieuse et néfaste, c'est que, depuis près d'un quart de siècle, soit depuis la Grande Guerre, pour être précis, l'âge initial où l'on a toute licence de boire hors de chez soi s'est fortement abaissé ». Ils déplorent en particulier « ces clubs dits sociaux où les deux sexes se coudoient dans une promiscuité d'autant plus funeste et répréhensible que l'alcool, sous mille formes, y dispose les cœurs à toutes les légèretés et la chair aux plus inavouables convoitises. »

La jeunesse ouvrière imite trop servilement ceux qui prétendent donner le ton, comme en témoignent des plaintes récentes très nombreuses. Il y a d'ailleurs en Suisse romande des régions où l'emprise des mœurs de boissons n'a pas encore été desserrée d'une façon sérieuse et durable.

C'est entre quinze et vingt ans que la plupart des alcooliques se sont mis à boire. *L'adolescence est en général l'âge critique de la sobriété.* Pour comprendre le danger des habitudes contractées alors, il ne suffit pas de considérer les effets momentanés de l'alcool ; il faut surtout songer aux répercussions lointaines. D'après le Dr S. Chapuis, une vieille vigneronne vaudoise disait : « Oh, un homme va bien jusqu'à trente ans, mais après, il se met à boire. » Cette bonne femme a observé que les effets de la boisson se manifestent surtout à partir de cet âge ; mais elle a oublié que l'organisme a été miné déjà depuis les premiers abus de la jeunesse... *L'alcool met beaucoup de temps à tuer sa victime ; mais il en fait rapidement une non-valeur.*

Ce terme de non-valeur mérite de retenir un moment notre attention. On insiste actuellement sur la sauvegarde des valeurs spirituelles. Nous préférons à la notion un peu abstraite de valeur la réalité plus concrète de la personne humaine dont le développement et l'épanouissement est la fin de l'éducation familiale comme de la vie sociale. Entre 15 et 20 ans, les adolescents doivent s'acheminer vers la maturité, avec ou sans parchemin.

Parmi les nombreux effets des excès occasionnels (alcoolisme aigu) ou des abus prolongés, quoique peut-être peu accentués (alcoolisme chronique), nous voudrions saisir celui qui les embrasse en quelque sorte et en exprime la synthèse. Il nous semble que le mal atteint le fond même de l'être humain, sa personnalité. En considérant l'ensemble des ruines qu'accumulent les habitudes de boissons, on peut parler *de la déchéance de la personne humaine dont l'intégrité est plus ou moins entamée.* Pour saisir toute la malfaisance de l'alcoolisme insidieux qui s'ignore, il faut en dépister les ravages dans le détail de nos efforts éducatifs et montrer comment l'usage de breuvages enivrants contrecarre notre travail.

Une remarque s'impose au début de cette recherche. Les savants

qui se sont spécialisés dans l'étude de l'alcoolisme ont examiné en général des adultes dont l'organisme est plus résistant. Ils ont reconnu que *l'enfant est plus sensible à l'alcool que l'homme mûr*, non pas seulement à quantité égale, ce qui est évident, mais aussi à quantité relative ; ainsi un garçon de 10 à 14 ans subit avec 10 grammes d'alcool pur (un verre de vin) la même atteinte qu'un grand avec 40 grammes. Aussi demandent-ils pour les enfants le bienfait de l'abstinence qui est la seule véritable sobriété de cet âge.

L'adolescent se trouve entre les deux âges ; l'instabilité de son être biologique et mental le rapproche davantage de la phase qui est derrière lui ; aussi beaucoup d'hygiénistes réclament-ils en sa faveur le même ménagement.

La personne humaine, à la fois esprit et matière, est étroitement dépendante de son être corporel. Le Dr M. Roch, résumant le rôle de l'alcoolisme en pathologie interne, dit :

« Dans notre pays et probablement dans la plupart des pays de la zone tempérée, l'alcoolisme est le facteur le plus important de morbidité et de mortalité. »

Plus loin, il l'appelle « le facteur pathogène primordial ».

Chez l'adolescent, la déchéance physique reste généralement masquée parce que ses réserves vitales lui permettent de garder provisoirement le dessus. — On voit des gaillards vigoureux se livrer parfois à de gros excès, en apparence impunément, tandis que des jeunes gens moins forts, guidés par un instinct de défense, se tiennent sur leurs gardes. Mais les prodigues vivent d'emprunts dont l'échéance finit par s'annoncer, ainsi qu'en font foi les longues et vastes expériences de sociétés d'assurance.

Parmi les systèmes organiques, *le cerveau et ses dépendances sont particulièrement sensibles à l'action de l'alcool aussi bien dilué que concentré* ; ils l'absorbent lentement et le retiennent longtemps ; d'après le Dr F. Walther, celui qui boit 80 à 100 grammes d'alcool par jour, soit environ un litre de vin ou l'équivalent, en ressent les effets pendant 24 heures et même plus longtemps, c'est-à-dire se trouve habituellement sous l'influence du narcotique et s'alcoolise lentement et sûrement. Claude Bernard a désigné l'alcool le poison du système nerveux. Ce qui passe journellement par la gorge de l'étudiant attardé aux superstitions de Bacchus et du jeune ouvrier dont la boisson de travail est fermentée atteint facilement la quantité indiquée et dépasse de loin les 2 à 4 dl. de vin suisse qui, suivant le Dr Walther, provoquent des troubles nets chez tous les gens, à plus forte raison chez les jeunes.

On a appelé le cerveau l'organe de la personne humaine. Celle-

ci est en réalité dépendante de tout le corps, mais plus étroitement du système nerveux qui la dessert directement et dont l'état influence de très près la vie psychique.

La personne humaine peut être saisie plutôt par un acte d'intuition, par l'esprit de finesse que par le raisonnement. Elle est un être moral, parce qu'elle est douée d'intelligence et de liberté et donc de responsabilité. Sa dignité est telle que même chez l'enfant à n'importe quel âge, elle ne doit pas être considérée et traitée comme une chose.

Il nous est possible d'observer les conditions dans lesquelles la personne humaine se révèle, se développe, arrive à maturité et s'épanouit. En indiquant en raccourci *comment l'alcool modifie ces conditions*, nous suggérons l'explication de la déchéance dénoncée plus haut.

1° *La conscience de soi et du monde extérieur* est gravement atteinte dans la narcose de l'ivresse. Elle s'estompe déjà dans les premières libations où on se laisse aller au plaisir sans y regarder de près.

2° Les doses massives d'alcool entament *les fonctions des sens* dans toutes les directions. Il paraît que de petites quantités abaissent quelquefois le seuil de l'excitation ; mais la différenciation de ces impressions, la capacité de distinguer de petites différences d'intensité entre deux impressions successives est amoindrie, comme l'ont démontré les travaux de précision.

3° Semblablement *la mémoire* semble mieux fonctionner chez certaines personnes immédiatement après la consommation de faibles doses d'alcool ; le résultat final boucle par un déficit. Mais le sujet qui boit a l'impression d'avoir mieux travaillé parce que, tout comme l'ouvrier, il est frappé par la facilité du début.

4° *L'attention* doit concentrer en un faisceau les énergies de la conscience, des sens et de la mémoire. Si l'alcool vient à les disperser, elle aura fort à faire pour s'opposer à leur débandade. Le nombre de fautes se multiplie au fur et à mesure que l'agent de désordre intervient.

5° L'*intelligence, la pensée créatrice*, la forme la plus élevée et comme l'épanouissement de l'activité cognitive, ne peut pas être observée aussi aisément que les fonctions les plus élémentaires qui la préparent et dont les troubles dus à l'alcool ne peuvent pas rester sans influence perturbatrice sur la connaissance. Le savant Helmholtz disait :

« Les idées fertiles se développent souvent lentement dans mon esprit. Les moindres quantités de boissons alcooliques semblaient les chasser. »

Paul Bourget s'est prononcé dans le même sens.

6° On fait grand état de l'influence de doses modérées d'alcool sur *les sentiments*, sur la coloration de la vie. Il s'agit de l'*euphorie alcoolique* dans laquelle certains voient une plus-value, un épanouissement de la personnalité que l'alcool et le vin en particulier pourraient seuls procurer et qui serait digne d'être recherché. Comme ce sont surtout des gens lettrés qui insistent sur cet aspect de la question, on peut leur demander ceci : « Est-ce que nos moyens de culture spirituelle sont si pauvres qu'il faille tellement appuyer sur ce moyen-là ? Nous sommes en face d'une maladie sociale des plus sérieuses qu'un écrivain romand a appelée récemment « une plaie mortelle, l'une de nos tares les plus honteuses, une de nos plus profondes misères ». Convient-il, devant cette détresse nationale, de se retrancher farouchement derrière le rempart de son petit point de vue individuel hédoniste ? Fouillez le sol de votre âme et vous y découvrirez des ressources plus hautes. »

7° C'est dans *l'affaiblissement de la volonté* que l'alcool déploie toute sa virulence. On voit des alcooliques dont l'intelligence est restée relativement lucide et qui sont déjà devenus incapables de vouloir. Paul Janet, qui a étudié les maladies de la volonté, considère l'aboulie alcoolique comme une dépression mentale. L'homme chez qui la boisson commence à agir se sent plus libre ; il offre à l'observateur l'occasion de déceler dans l'anesthésique le grand illusionniste, le stupéfiant par excellence dont les services louches sont très demandés dans les affaires, les cautionnements, les jeux, la politique, la débauche et en d'autres occurrences analogues. Vraiment la formation du caractère et l'apprentissage de la liberté n'ont rien à gagner dans les mœurs alcooliques encore très en vogue chez de nombreux adolescents. Par contre, la pratique de l'abstinence reste une école de virilité au milieu de l'entraînement encore très puissant des habitudes de boissons.

8° Si l'âge de 15 à 20 ans a été appelé une seconde naissance, c'est parce que *la fonction sexuelle* s'y développe, ainsi que *les idées et les sentiments qui préparent la paternité et la maternité.* L'attitude de l'adolescent dans ce nouveau domaine vital décide de son avenir. A quelque point de vue acceptable qu'on se place, chrétien, social, éducatif ou simplement hygiénique, ce n'est que la chasteté franche et simple qui s'harmonise avec le développement de la personne humaine. L'éducation de la chasteté ne peut pas se faire isolément, en dehors du plan général. Mais il n'est pas inopportun de signaler l'étroite connexion entre la sobriété et la discipline sexuelle. Pour les adolescents, il faut accentuer l'avertissement de saint Paul disant :

« Ne vous enivrez pas de vin qui renferme la luxure. »

Le Dr Siegert écrit en ce qui concerne la seconde enfance :

« La consommation de boissons alcooliques ne contribue pas peu à la diffusion presque incroyable du vice solitaire. J'ai constaté moi-même que les garçons atteints de ce vice prenaient souvent du vin ou de la bière. D'après mon expérience, il n'y a rien qui attise chez les enfants les instincts sexuels comme les boissons alcooliques. »

Au fur et à mesure que le nouvel instinct s'affirme et que les adolescents se laissent aller à la boisson, le danger justement signalé grandit. Dans « L'Offensive de la vie », Albert Auer-Studer dénonce la frénésie sensuelle qui entraîne l'être moderne et l'inflation d'amour qui sévit criminellement parmi des jeunes de 14 à 18 ans. Est-ce qu'on se demande quelle part dans cette situation tragique revient au laisser aller alcoolique ?

9° En même temps que les idées s'estompent et que la volonté se dissout, *le sens de la responsabilité* s'émousse. C'est le plus souvent dans la griserie occasionnelle d'une soirée, d'une randonnée ou d'une vie aventureuse quelconque que se gâchent de jeunes existences le plus facilement. Quant à la responsabilité sociale, elle est plus souvent la proie de la jouissance alcoolique que d'aucune autre passion. Il suffit de songer à la légèreté avec laquelle tant de pères sacrifient leurs devoirs de chefs de famille et surtout leur tâche sacrée d'éducateurs de leurs fils adultes à leur rendez-vous coutumier autour des cartes et de la bouteille. Prétexter les droits intangibles de la liberté individuelle pour s'opposer aux efforts entrepris contre les débordements du cabarétisme, c'est insulter aux nombreuses femmes et aux plus nombreux enfants que les mœurs de boissons réduisent pratiquement en esclavage.

Que devient la personne humaine sous l'influence de l'alcool ? Elle déchoit. Elle se dissocie temporairement dans l'ivresse. L'action progressive du narcotique trouble l'harmonie des fonctions physiologiques et des facultés. F.-W. Fœrster dit :

« L'alcool est l'ennemi le plus pernicieux de la personne humaine parce qu'il assoupit nos facultés supérieures et paralyse nos pensées qui devraient nous sauvegarder. »

Ce verdict sévère n'est peut-être pas du goût de tous les lecteurs. Bien peu méconnaissent les risques sérieux des mœurs de boissons telles qu'elles existent encore dans certaines sociétés d'étudiants, dans les associations juvéniles qui les ont imitées et dans maints clubs libres. Mais ils font valoir en faveur de ces mœurs les jouissances exquises de l'euphorie, le bienfait du vin comme facteur de sociabilité, comme source d'inspiration. On a entendu à la radio romande un pontife de la réclame célébrer ces

prétendus bienfaits de l'alcool et, arrivé à la queue de son dithyrambe, décocher son dard venimeux contre la phalange trop peu nombreuse qui s'efforce d'arracher la jeunesse à l'emprise avilissante des boissons enivrantes.

On a dit que la jeunesse est l'ivresse sans le vin. Les adolescents à qui cette ivresse de l'idéal et de l'enthousiasme fait défaut ne pourraient trouver dans *l'alcool* qu'*un insidieux succédané.* Au lieu de leur tendre la coupe trompeuse, il vaut mieux laisser germer dans les jeunes âmes le désir de meilleures joies :

« Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam. »

Parce que l'alcool avec sa séquelle a soûlé des âmes d'élite de ses satisfactions frelatées, nous avons été frustrés de vocations sociales qu'une sainte faim et soif de la justice aurait dû armer pour l'action. Que pèsent en comparaison de ces pertes incalculables les quelques avantages problématiques du vin, de la bière et des cocktails pour la jeunesse ?

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur le désordre intérieur et l'anarchie extérieure que l'alcool cause dans l'œuvre d'harmonie que doit être la formation des adolescents.

« Là où l'éducation voudrait élever l'homme, l'alcool l'abaisse ; il est un véritable éducateur à rebours... Celui qui ne voit pas dans la jouissance alcoolique l'un des plus grands obstacles à l'œuvre éducative, ne voit pas que les mœurs de boissons entravent l'épanouissement des puissances intellectuelles et morales ; il lui manque la clairvoyance nécessaire à un homme moderne qui s'occupe d'éducation. » (R. Strecker).

Nous ne voulons pas nous contenter de dénoncer le péril alcoolique. *La sobriété parfaite de l'adolescent* qui est pratiquement l'abstinence *a une valeur éducative non négligeable.* La volonté de rester libre à l'égard d'une jouissance superflue insidieuse est un acte d'indépendance très fécond. La route ainsi désencombrée est plus sûre, plus rapide. Pratiquée pour des motifs élevés, l'abstinence rayonne sur d'autres domaines et renforce d'autres positions. Elle gagne encore en noblesse lorsqu'elle est inspirée par le sens social. Se sentir le gardien de son frère exposé et de l'ordre social menacé par les mœurs de boissons, c'est une disposition qu'il faut cultiver chez les jeunes.

Ces frères et sœurs exposés, c'est toute la nation. Maints ouvriers sociaux sont devenus abstinents parce qu'au lieu de s'arrêter à la question : « Quel mal me fait un verre ? », ils se sont dit : « Quel mal font à mon peuple les mœurs de boissons ? »

L'histoire des mouvements de jeunesse est symptomatique à cet égard. Les adolescents qui ont eu l'intuition profonde de ce

qu'impose à eux-mêmes le renouveau moral, social et religieux ont écarté le verre enivrant avec la cigarette et les complaisances de la volupté. Ils l'ont fait, non pas tant pour protester contre une routine stupide que pour faire valoir leurs droits à une vie simple, naturelle, pure et joyeuse et conquérir pour tous les jeunes le droit et la fierté de rester sobres.

L'*éducateur*, comme un père, *doit protéger ses élèves et défendre son œuvre contre l'influence très puissante des mœurs alcooliques.* Il y a là une tâche nécessaire, imposée. Nous nous rendons bien compte qu'une partie très importante des biens intellectuels et esthétiques que nous transmettons à la jeunesse n'ont qu'une valeur de second ordre et dépendent de la situation de chacun. Par contre, tous les jeunes, quel que soit leur avenir, doivent tendre à l'idéal de sobriété comme à celui de prudence, de justice, de courage et de tempérance. Pour beaucoup d'existences la sobriété est une position stratégique qu'il faut défendre à tout prix.

Quels efforts a faits l'école suisse pour former une jeunesse sobre ? Partout en pays romand, le personnel enseignant primaire a été invité à s'occuper de l'éducation antialcoolique. Des conférences des directeurs de l'Instruction publique, des circulaires des départements intéressés, des réunions pédagogiques régionales et cantonales, les revues scolaires, l'initiative privée, en particulier la Société suisse des Maîtres abstinents, ont largement propagé l'idée de l'éducation abstinente de l'enfance. Les efforts déployés et les résultats obtenus sont certes très inégaux. Mais *dans l'ensemble, l'école primaire suisse s'est occupée sérieusement de la formation d'une enfance sobre* .

Est-ce que les établissements qui font suite au degré primaire ont fourni des efforts analogues en faveur des adolescents ? Une enquête à ce sujet est bien délicate et se heurte à une discrétion excessive ou à une fin de non-recevoir ombrageuse. Faute de pouvoir brosser un tableau assez net de la situation, nous nous contenterons de parler brièvement de deux cantons.

Genève possède une association antialcoolique du corps enseignant où des maîtres primaires et des professeurs de collège, de gymnase et d'université se rencontrent dans une collaboration féconde. Le dernier rapport annuel de cette association mentionne entre autres les activités suivantes : conférences scientifiques sur l'alimentation, les sports et les préjugés concernant l'alcool, diffusion d'imprimés antialcooliques, propagande en faveur du jus de raisin, création d'un bulletin. Dans les écoles secondaires et les collèges, l'enseignement antialcoolique est prévu pour les cours de sciences naturelles ; les directeurs de ces établissements ont

reçu du Département de l'instruction publique des directives à ce sujet. Nos confédérés genevois bénéficient de l'activité de nombreuses sociétés d'abstinence dont la plupart possèdent des sections juvéniles.

Le Valais agricole et viticole présente de tout autres conditions de travail antialcoolique. Les programmes des écoles normales, des cours complémentaires et des écoles ménagères demandent que le personnel enseignant parle des suites de l'abus de l'alcool. Plusieurs circulaires du Département de l'instruction publique, ainsi que des conférences pédagogiques régionales et générales se sont occupées de la sobriété des jeunes gens. Les sociétés d'abstinence, trop peu nombreuses, ont étendu leur action à la jeunesse et aux écoles qui font suite au degré primaire. Par contre le plan d'étude des collèges ne mentionne pas l'enseignement antialcoolique. Des expositions et des conférences ont été organisées surtout pour les adolescents.

Sauf des exceptions trop rares, parmi lesquelles il convient de nommer quelques « écoles nouvelles », *les établissements d'instruction fréquentés par les jeunes de quinze à vingt ans, ne songent pas assez sérieusement à former une génération sobre.* Pourquoi ? Beaucoup de maîtres estiment que la culture intellectuelle et esthétique seule leur incombe ; ils sentent qu'à la base de tout effort antialcoolique comme de toute autre action morale et sociale, il y a un engagement personnel et peut-être même un risque ; ils professent la maxime « laisser passer, laisser faire » tant que leur responsabilité officielle n'est pas en jeu ; ils ne veulent pas avoir l'air d'insister sur des faits et des idées qui pourraient déplaire à ce que l'on appelle les gens bien pensants.

D'autres maîtres, esprits emprisonnés dans le dilettantisme intellectualiste ou artistique, écartent de parti pris ce qui dérange leur quiétude et trouble leur jouissance. Nous ne parlons pas de ceux qui obéissent à des prétextes plus concrets et s'en tirent avec la boutade rebattue : « Qui a bu boira ».

« Homo sum, humani nihil a me alienum puto ». La formation d'une jeunesse sobre est un intérêt éminemment humain ; elle est davantage encore un devoir démocratique et surtout une tâche de la justice et de la charité éducatives et chrétiennes. N'est-ce pas une abdication que de s'y soustraire ?

Ce devoir n'en est que plus impérieux et plus urgent. La famille inculquera aux enfants des habitudes de sobriété suivant une règle nette et simple indiscutable : Eloigner l'influence antivitale de l'alcool du jeune être qui se développe. L'école primaire renforcera le pli familial par des leçons le plus souvent occasionnelles. Sur le tronc des idées solides et pratiques cultivées jusqu'à quinze ans,

l'enseignement greffera quelques cours plus raisonnés, plus synthétiques, à inspiration plus largement sociale.

Les arguments essentiels de ces cours seront puisés à la même source : sauvegarder les valeurs vitales menacées par les habitudes de boissons.

Chaque catégorie d'adolescents est plus sensible aux raisons de sobriété qui la touchent de plus près. Le jeune apprenti est plus accessible aux avantages professionnels que lui procure la maîtrise sur ce point : une main sûre, la précision dans le maniement des machines, le meilleur rendement du travail, l'ascension sociale. L'adolescent soucieux de culture personnelle trouve là le moyen de former son caractère, de conquérir une plus grande liberté, de faire un meilleur emploi de ses énergies et de rester apte à jouir des biens supérieurs. Chez l'étudiant, il s'agit de démasquer l'illusion enfantine qui auréole les mœurs de boissons d'un nimbe de poésie, de joie exubérante et de virilité. Il doit comprendre que les privilégiés de la culture n'ont pas besoin de recourir à un excitant chimique pour créer une atmosphère favorable aux épanchements d'âmes communicatives.

Nous n'avons pas l'intention de proposer *un programme d'enseignement antialcoolique*, réfractaire, comme toute action morale et sociale, à un cadre rigide. C'est dans ce domaine difficile surtout que *l'esprit doit vivifier la lettre des faits et des idées.* Il importe qu'une pensée chaude et vigoureuse pénètre dans les âmes des adolescents et les saisisse fortement.

L'influence la plus efficace en faveur de la sobriété, c'est l'attitude de ceux à qui l'adolescent accorde sa confiance.

Les paroles suivantes du général Guisan, commandant en chef de l'armée, méritent de retenir aussi l'attention des maîtres de l'adolescence :

« Une défense intégrale du pays doit mettre la jeunesse en garde contre tout abus des boissons fortes. Un peuple qui se laisse gagner par la pratique de l'alcoolisme attaque sa propre substance et mine sa force vitale.

Jeunes Suisses, la sobriété est pour vous un devoir national aussi bien qu'une exigence de la dignité personnelle. C'est vous qui donnerez sa face au pays de demain. Vous aurez à maintenir son indépendance ; sachez aussi lui conserver toutes vos énergies. C'est affaire d'honneur et de volonté. »

C. GRIBLING.